

Noyarey

NUMÉRO 3 AVRIL 2010

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

actu

Budget 2010



ARRÊT *sur images*

les événements du trimestre

1

12 janvier

Cérémonie des vœux de la municipalité à la population. Plus de 300 personnes et une cinquantaine d'enfants se retrouvent pour partager ce moment de convivialité.



1

2

5 mars

Le Domaine de la Sure, la nouvelle résidence locative créée dans le bâtiment de l'école du village, située rue du 19 mars 1962, est officiellement inaugurée. Denis Roux, le maire, qui accueillait Pierre Ribeaud, le président de l'Opac, maître-d'oeuvre, a souligné le double intérêt de cette opération : la réhabilitation de l'école du village qui fut aussi la première mairie, ainsi que l'attribution de 5 des 6 logements à des familles nucérétaïnes. Sur la photo, en présence de quelques uns des habitants, les nombreuses personnalités présentes : Michel Destot, député-maire, Jean-Philippe Motte, vice-président de la Métro délégué à l'habitat et Christian Coigné, maire de Sassenage.



2

3

8 mars

Cultivateurs d'hier, agriculteurs d'aujourd'hui. Une réception réunit en mairie tous les acteurs de la brochure dédiée à la vie agricole du village : les agriculteurs qui ont fait l'objet de portraits et les membres de la commission patrimoine, à l'initiative de ce projet valorisant tout un pan de l'histoire communale. Cette brochure, richement illustrée, est disponible en mairie sur simple demande.



3

4

22 mars

Denis Roux accueille André Vallini, président du Conseil général sur le chantier du pont-barrage ; un moment privilégié pour demander au président du CGI d'interdire le passage des poids lourds dans le village. La journée est consacrée à une série d'inaugurations, en particulier celles du collège Fleming de Sassenage, entièrement réhabilité et de la nouvelle caserne de pompiers du secteur construite à Sassenage, en présence du Préfet. Cette caserne moderne, à la hauteur de la mission des soldats du feu, est enfin réalisée, après des années de combat menés par les élus locaux pour voir le projet se concrétiser.

5

6



4



5



6

Sommaire

la commune au quotidien 4-5

dossier 6-7

Budget
Agir aujourd'hui
et préparer demain



du côté des associations 8-10

infos pratiques 11

l'agenda des manifestations 12

Noyarey
actu

n°3 AVRIL 2010

Bulletin trimestriel d'information de la commune de Noyarey
Mairie, rue du Maupas 38360 Noyarey
Tél. : 04 76 53 82 01 - Fax : 04 76 53 89 97
Courriel : accueil@mairie-noyarey.com - www.mairie-noyarey.com

Directeur de la publication : Denis Roux - Rédacteur en chef : Didier Custot
Ont collaboré à ce numéro : Josiane Brun - les associations de la commune
Crédit photos : Commune, Sylvie Chappaz
Comité de relecture : Annick Chevallet, Sophie Dupisson, Marie-Agnès Suchel
Maquette et mise en page : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales par l'Imprimerie des Eaux
Claires, Echirolles. Dépôt légal à parution



ÉDITO



En février dernier, la municipalité a arrêté ses grandes orientations pour l'année à travers un budget globalement centré sur le cadre de vie des Nucerétains et l'amélioration de la qualité des services aux habitants. Mais ce budget 2010 est aussi fortement marqué par des actions nouvelles en faveur de la protection de notre environnement et le développement durable de notre commune. D'ailleurs, le choix énergétique que nous avons fait pour chauffer le pôle scolaire et le gymnase avec le bois se révèle être un bon choix, autant sur le plan de la réduction des pollutions que sur celui des économies d'énergie. Nous avons malheureusement à

déplore de nombreux actes de vandalisme qui ont perturbé à plusieurs reprises le fonctionnement de cet équipement et par là même, pénalisé les utilisateurs. Le budget de la commune reflète aussi la démarche de prospective que nous conduisons avec l'élaboration de notre futur plan local d'urbanisme. Enfin, cette année encore, le budget a pu être élaboré sans augmentation des impôts.

En revanche, le vote du budget du SIRD s'est déroulé dans un contexte beaucoup moins serein. En effet, et pour la première fois, j'ai voté contre le budget du syndicat intercommunal de la rive gauche du Drac. Je constate que les engagements de début de mandat quant à l'équité entre les communes ne sont pas tenus. Je refuse de voir s'installer un développement du territoire à deux vitesses. Je n'ai pas manqué de le dire haut et fort lors du dernier conseil syndical. Un élément positif est néanmoins à souligner, la construction du gymnase du collège Fleming programmée cette année. Ce projet que je soutiens depuis toujours permettra à la communauté scolaire de bénéficier enfin de toutes les conditions d'apprentissage et d'épanouissement.

L'épanouissement des jeunes est justement au cœur d'un très beau projet qui se concrétise actuellement dans notre commune. Il s'agit d'une fresque réalisée par une dizaine de jeunes. Cet immense graff dédié au sport et à la nature permet aux jeunes de s'initier à cette pratique artistique tout en exprimant leur créativité. Ainsi, ce projet dépasse le simple cadre de l'animation pour s'inscrire dans une véritable démarche d'éducation et de prévention : ce sont là les deux axes d'une politique globale de la jeunesse pilotée par Jean-Marie Camacho. Un « forum jeunes » verra d'ailleurs le jour à la fin du mois de mai. Cette nouvelle initiative est destinée à valoriser tous les projets des jeunes Nucerétains tout en leur permettant d'avoir une information complète sur l'ensemble des structures locales dédiées à la jeunesse.

Le premier trimestre a été également marqué par la venue sur le territoire du président du Conseil général de l'Isère dans le cadre d'inaugurations multiples orchestrées par le Département, et en particulier, celles du collège Fleming réhabilité et de la caserne de pompiers Alain Chaplais. Des réalisations pour lesquelles je me suis personnellement beaucoup engagé. Comme je l'ai fait pendant des années, pour l'ouverture du pont-barrage dont le chantier a fait aussi l'objet d'une visite d'André Vallini. Je lui ai rappelé la nécessité d'interdire la circulation des poids lourds dans la traversée de Noyarey à l'ouverture de ce nouveau tronçon. Vous pouvez compter sur ma détermination pour défendre ce choix politique qui changerait radicalement notre vie quotidienne.

- **Le budget de la commune**
- **Un graff réalisé par les jeunes**
- **Le pont-barrage**

Denis Roux

Denis Roux
Maire de Noyarey



Le PLU au cœur du débat

Plus de 150 personnes ont participé au forum organisé par la mairie le 10 mars dernier. Cette première étape publique était centrée sur la présentation du «diagnostic territorial».



Denis Roux, le maire et Marie-Agnès Suchel, 1^{er} adjoint chargé de l'urbanisme, étaient accompagnés des deux techniciens des bureaux d'études chargés du projet, «Les pressés de la cité» et «Indiggo», pour présenter dans le détail cet état des lieux et les potentiels de développement de la commune qui doit répondre à différents enjeux. Tous les secteurs de la vie locale ont été abordés. Le diagnostic met en évidence un certain nombre de conclusions qui orienteront le futur plan local d'urbanisme. Ainsi ont été évoqués tour à tour, le développement de l'agriculture, la préservation des zones naturelles et du bois de Gélinot en particulier, l'extension des zones d'activités économiques au nord et au sud de la commune, la nécessité de conforter le pôle central du bas du Maupas pour pallier l'éparpillement des commerces et des services et bien sûr les perspectives en termes d'habitat. Noyarey qui dispose d'un important potentiel urbain (36 ha

identifiés dans l'actuel Schéma directeur de la région grenobloise) doit, pour conserver sa population – actuellement en baisse comme dans une dizaine de communes de l'agglomération – construire environ 30 logements par an.

répondre à d'importants enjeux

Dans ce domaine, l'enjeu du PLU sera de définir un cadre pour orienter l'urbanisation afin qu'elle soit proche de la typologie actuelle du village et qu'elle puisse intégrer des petits habitats collectifs. Les habitants ont abordé des questions aussi diverses que le développement de l'agriculture biologique, la requalification de la RD, le trafic de poids lourds dans la commune, le devenir de la place Victor Jat, la nature de la réglementation dans le futur PLU... Au cours de la soirée Denis Roux a rappelé combien la dimension de développement durable marquerait le PLU, destiné à être au service d'un développement de la commune exemplaire. ■

► Rentrée 2010

Les inscriptions des enfants entrant en école maternelle (nés en 2007) ou à l'école élémentaire (en CP) seront prises en mairie du 5 avril au 15 mai. Les parents devront présenter leur livret de famille, un justificatif de domicile, ainsi qu'une carte d'identité. Bien sûr, les inscriptions concernent aussi les nouveaux arrivants.

► L'urbanisme en un seul clic !

Le site de la commune (www.mairie-noyarey.com) propose un nouveau service pour faciliter toutes vos démarches. Quel que soit votre projet d'urbanisme (construction, travaux...) vous pouvez désormais télécharger le formulaire de demande correspondant. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour finaliser votre dossier, notamment le règlement des différentes zones du POS et vous pourrez consulter les cartes du POS et du PPR (Plan de prévention des risques). Toutes les informations relatives au PLU en cours d'élaboration sont dans la rubrique «Projets».

► Artisanat

La commune compte un nouvel artisan : il s'agit de Laurent Zabatta, carreleur. Ce jeune professionnel, habitant de la rue Léon Porte, intervient dans tous les domaines : construction, rénovation...

Contact : 04 76 50 67 41/06 73 00 98 27
zabatta_laurent@orange.fr



► Coiffure extrême



Prazères Ribeiro, habitante du quartier Saint-Jean et coiffeuse (à Sassenage) depuis 17 ans, a remporté un nouveau prix dans un concours de beauté professionnel national organisé cet hiver au niveau régional, et ce dans la catégorie «couleurs extrêmes». Cette création audacieuse mais portable a été réalisée par son apprentie Sandy (sur la photo avec le modèle).





PORTRAIT

Eve Palacios, une femme hors du commun

Sa future bergerie commence à sortir de terre... Mais ce n'est qu'une partie du projet de cette femme, une véritable «Mère Courage». Rencontre.

Eve Palacios est à la tête d'une exploitation de 35 hectares et d'un troupeau de 120 moutons à Ezy, au bout du chemin du Souillet. Le site est magnifique, dominé par les crêtes du Vercors. Longtemps double active (elle a travaillé à la DDE), Eve Palacios est exploitante agricole depuis 1994. Elle s'est installée à Noyarey avec son troupeau en 2009, dans l'ancienne ferme de Paul Vieux-Vincent, 83 ans, qui a encore toute sa place dans cette propriété, à l'abandon depuis de nombreuses années. Rénovation d'une grande bâtisse, en partie en ruine, qui abritera son habitation, un gîte d'étape et de séjour, la nurserie pour les agneaux, construction d'une bergerie à ossature



bois... Cet ambitieux projet qui ne fait pas peur à cette femme déterminée et énergique constitue pour elle une sorte de renaissance après un drame terrible survenu en juin 2002 lorsque son fils meurt dans un accident de voiture provoqué par un chauffard qui prendra la fuite. «*Dans l'irréparable, on trouve les ressources pour*

continuer (...) J'adore les bêtes et j'adore construire... j'ai eu mes premiers moutons à l'âge de 17 ans.»

Les charpentiers viennent de terminer l'ossature de la bergerie, réalisée bien sûr avec le bois de son exploitation, coupé et débardé par elle, débité par une scierie mobile qui s'est installée quelques semaines sur place en octobre dernier. Le bouclage de ces travaux est maintenant indispensable. L'hiver 2009-2010 a été trop difficile pour elle et ses bêtes, abritées dans une vieille bâtisse en partie en ruine. Et dans quelques temps son projet pourra enfin prendre corps. «Remettre en vie» la propriété, présenter son métier aux enfants et partager la beauté de ce lieu avec tous ceux qui aiment la nature. ■

PEINTURE

Exprimez votre talent !

Artiste-plasticienne et fondatrice de l'association «Les Phosphorescentes», Anne-Laurence Terrasse anime depuis quatre ans un cours organisé le samedi matin, suivi par huit personnes. L'artiste proposera à la rentrée un second cours programmé le mardi soir de 20h30 à 22h30. Comme le premier, il sera ouvert à tous, l'objectif étant de permettre à chacun d'exprimer son talent et de découvrir les différentes techniques : dessin, aquarelle, peinture, collage... Les cours se déroulent au domicile de l'artiste, 686 avenue Saint-Jean, dans un cadre agréable et convivial. C'est un lieu stimulant, où est privilégiée l'éclosion des productions originales, quel que soit le niveau de l'élève, un espace où chaque tempérament créatif peut trouver sa place. ■

Renseignements et inscriptions : 04 76 53 84 62
alterrass@hotmai.fr



FLEURISSEMENT

Une commune rayonnante

4300 C'est le nombre de fleurs plantées par les services techniques au cours du printemps dans l'ensemble des espaces verts : le pôle de la Bascule, avec l'écusson et le pressoir, le square Charles Ferrère près de la Poste ainsi que les 35 buses disséminées dans la commune. Cette année, c'est le jaune et l'orange qui domineront les massifs.

Pour créer cette harmonie générale, des plantes spécifiques ont été choisies par les jardiniers : bidens, capucine, tournesol, rudbeckia hirta, rose d'Inde, gazania et thumbergia (grimpeuse). Voilà quelques idées de plantation pour les Nucerétains qui souhaitent participer à cette thématique rayonnante...

Pour réduire les arrosages, les jardiniers de la commune recommandent de biner et de pailler les sols afin de limiter l'évaporation de l'eau. ■



Budget 2010

Agir aujourd'hui et préparer demain



Lors du vote du budget effectué en février dernier, la municipalité a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition ; une décision justifiée par le contexte économique et social encore trop fragile. Un effort rendu possible par la bonne tenue des finances communales. Sur le plan de l'investissement, le budget 2010 reflète bien sûr les nouveaux projets de la commune, notamment en matière de développement durable. Tout en restant très fortement axé sur l'amélioration du cadre de vie.*



Comme toutes les collectivités qui ont peu de latitude pour faire évoluer leurs ressources financières, la commune doit se montrer toujours plus vigilante et pragmatique. En décidant de ne pas augmenter les impôts, la municipalité a donc fait un choix courageux mais qui nécessitera de poursuivre la maîtrise de ses dépenses. Cette volonté constante est d'ailleurs aujourd'hui confortée avec une nouvelle démarche d'optimisation des achats. Un groupement d'achats est désormais organisé par les communes de la rive gauche du Drac. La première étape concerne des domaines simples (contrôles de sécurité, quincaillerie, fournitures électriques) mais l'ambition des communes est de mutualiser rapidement des secteurs plus stratégiques comme celui de la fourniture de carburants.

La volonté politique de la municipalité s'inscrit aussi dans le contexte financier de la commune. En ce début de mandat, l'année 2010 est en effet une année de transition, sans investissements lourds, et donc sans nouveaux emprunts. C'est autant de marges de manœuvre pour investir sur la qualité du service public au quotidien et l'amélioration du cadre de vie, tout en préparant la réalisation des grands projets structurants. Parmi eux, l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) et du Plan local de déplacement (PLD) qui vont façonner notre commune dans les prochaines années occupe bien sûr une place importante dans ce BP 2010. La mise en œuvre de la Charte de développement durable, lancée cet hiver, et qui touche pratiquement l'ensemble des actions municipales dans des domaines aussi importants que la protection de l'environnement ou les économies d'énergie fait bien sûr l'objet d'investissements ciblés. Dans ce domaine, un effort significatif va être fait cette année, avec l'achat de deux véhicules alimentés au gaz naturel. ■

Didier Custot, adjoint aux finances
et **Cécile Swales,**
conseillère déléguée aux finances

* C'est l'administration fiscale qui est responsable de l'établissement des bases locatives qui ont bien sûr une incidence sur l'évolution de l'impôt.

Le budget principal 2010 s'équilibre :
en fonctionnement à 2 680 000 €
en investissement à 930 000 €

La réforme de la fiscalité

La taxe professionnelle vient de disparaître après 35 ans. Basée sur les investissements et les salaires, elle était très mal perçue par les entreprises. A compter de 2010, elle est remplacée par la Contribution économique territoriale (CET) subdivisée en 2 nouveaux impôts : la cotisation foncière des entreprises (CFE) et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Principale ressource des collectivités territoriales, l'Etat a prévu un mécanisme de compensation qui devra permettre de garantir à l'euro près les pertes éventuelles.

A ce jour, au titre de membre de la Métro, la commune est dans un environnement de «taxe professionnelle unique» : une collecte générale et une restitution assurées par la Métro. Pour Noyarey cela représente près de 300 000 €, recouvrant l'attribution de compensation (164 000 €) quasi stable depuis 2000, et la dotation de solidarité communautaire évolutive (136 000 €), soit près de 15 % des recettes du budget communal.

Dans ce contexte nouveau, nous devons donc rester extrêmement vigilants quant aux niveaux des choix de l'intercommunalité qui pourraient avoir des incidences sur le volume de nos recettes.

Les budgets annexes

- Le budget de l'eau : la remise à niveau des zones de captages ainsi que l'entretien du réseau sont évaluées à près 125 000 €.
 - Le parc économique Actipole présente une situation financière satisfaisante, malgré la rupture du dernier compromis de vente. Des négociations sont en cours pour vendre cette dernière parcelle 3 200 m².
 - Le cabinet médical : la recherche active d'un nouveau médecin est en cours.
- Objectif : louer le local libéré car l'autofinancement de ce budget doit être maintenu.



Les investissements phares *du budget 2010*

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Une enveloppe de 45 000 € est consacrée à l'élaboration du PLU destiné à remplacer le POS et à modifier en profondeur l'approche de l'aménagement du territoire. Au service d'une véritable démarche politique globale, le PLU va permettre d'organiser le développement de la commune en prenant en compte tous les aspects de la vie quotidienne, de l'environnement au développement économique en passant par les déplacements et bien sûr l'habitat.

Un cadre de vie agréable

Plus de 120 000 € sont affectés à l'entretien de la commune, un domaine central dans l'action communale. 65 000 € seront consacrés aux bâtiments communaux, 17 000 € aux travaux courants dans les équipements communaux et 38 000 € à l'entretien des voiries. Une enveloppe spécifique de 200 000 € a été programmée pour couvrir les futurs aménagements de sécurité des voiries.

Priorité aux jeunes

Au-delà des crédits alloués à la vie scolaire, au service périscolaire, à l'APJNV et à la petite enfance, l'année 2010 sera marquée par deux projets phares : une fresque réalisée

(actuellement dans le secteur du gymnase - photo ci-dessus) par une dizaine de jeunes et une démarche de prévention et d'accompagnement assurée par un éducateur de l'APASE. Enfin, l'organisation de la classe de mer permettra aux enfants de profiter de la grande bleue. Au total, l'enveloppe budgétaire consacrée à la jeunesse représente près de 65 000 €.

Un village animé

La commune alloue près de 80 000 € à l'ensemble des associations nucléaires et intercommunales. Des crédits conséquents, à la hauteur de la contribution de ces structures qui animent la vie du village. 13 000 € sont également prévus pour les manifestations communales et l'animation du village. L'accueil des Italiens de Merone dans le cadre du jumelage nécessitera une enveloppe de 6 500 €. Enfin, 20 000 € seront consacrés à la communication et à la refonte du site internet.

Le développement durable

Dans ces deux domaines qui orientent désormais et de manière forte l'action municipale, il faut souligner l'investissement consacré à la première tranche de la rénovation de l'éclairage public (10 000 €) program-

mée à partir d'un diagnostic complet réalisé sur le réseau communal. Il est nécessaire de remettre aux normes les armoires électriques (50 %), de remplacer les luminaires les plus vétustes (30 %) et les lampes les plus énergivores (à vapeur de mercure) des lampadaires (30 % des 410 existants) par des lampes plus économes (à vapeur de sodium haute pression). Cela permettra d'économiser environ 11 % de la puissance consommée et d'alléger la facture EDF de 9 %.

Le renouvellement du parc automobile se fera par l'intégration de véhicules GNV (voir ci-dessous «C'est ma planète»), pour un coût global de plus de 30 000 €.

Le fleurissement, les aménagements paysagers, l'entretien des bois et celui du terrain de foot, le renouvellement du mobilier urbain sont inscrits au budget. Au total, plus de 60 000 € seront dédiés à l'amélioration du cadre de vie, dont, 5 000 € seront consacrés à l'aménagement d'un jardin du souvenir dans le cimetière. C'est un espace destiné à l'accueil des cendres des personnes qui ont choisi la crémation comme mode d'inhumation.

Enfin, gérer c'est aussi prévoir, même les aléas climatiques. L'hiver que nous venons de traverser nous incite à prévoir comme tous les ans un budget conséquent pour le déneigement et la provision de sel, soit plus de 15 000 € au total.



C'est ma planète

les bons gestes au quotidien

Rouler propre... n'est plus une utopie

Le véhicule électrique, pas encore très performant, n'est pas la seule solution. Le gaz naturel constitue aujourd'hui une autre alternative. C'est le choix qui a été fait pour remplacer deux véhicules utilitaires communaux, une des actions phares de la nouvelle Charte de développement durable lancée par la commune.

Le gaz naturel véhicules (GNV) est le même que celui utilisé sur le plan domestique. Il est comprimé à 200 bars et stocké sous forme gazeuse dans des réservoirs spécifiques. Côté écologie, le GNV produit moins de CO₂ (119g/km*), soit 25 % de moins que l'essence et 10 % de moins que le diesel. Les

moteurs GNV produisent surtout moins de particules, ces substances particulièrement nocives pour la santé, rejetées notamment par les diesels. De plus, le GNV est une énergie propre sur toute la chaîne, de la production à la distribution. Les véhicules GNV sont en fait des véhicules hybrides équipés d'un réservoir gaz de 84 litres permettant de parcourir en moyenne 300 km et d'un réservoir essence utilisé pour le démarrage. Mais les stations gaz ne sont pas très nombreuses : la seule qui existe dans l'agglomération est située devant GEG à proximité du CEA. C'est pourquoi une micro-station sera implantée sur le site des



Deux véhicules GNV, un Fiat Fiorino et un Citroën Berlingo, destinés aux services techniques et au portage des repas à domicile seront mis en service pendant l'été.

services techniques. Enfin, le prix de cette énergie peu taxée est très intéressant : à 40 centimes le m³, un plein revient à 10 €.

Tous ces arguments ont conforté le choix de la commune, résolue à diversifier sa consommation d'énergie au profit d'énergies performantes et propres. ■

* Performance du Fiat Fiorino

30 mai 2010 *Top départ de la Montée d'Ezy*

Noyarey Aventure prépare la Montée d'Ezy qui rassemble chaque année une centaine de coureurs. L'édition 2010 est programmée le dimanche 30 mai. Le départ sera donné à 9h (pour la course en solo ou en relais) puis à 11h pour les enfants (dans la plaine). Le parcours de cette grande classique, inscrite au calendrier de la Fédération d'athlétisme, reste inchangé : départ de l'espace Charles de Gaulle en direction de la digue, puis retour sur le village et ascension d'Ezy par les hameaux de Trucherelle et des Veillères, soit plus de 10 km dont 7 sur une dénivellation de 620 mètres. Le cru 2010 sera peut-être européen ! En effet, la date de l'épreuve coïncide avec la venue des Italiens de Merone et les membres de l'association ont bon espoir de les convaincre à relever le défi. Les Nucérétains sont attendus nombreux, sur la ligne de départ ou, le long du parcours, pour encourager les participants... ■

Renseignements et inscriptions auprès de Christian Berthier au 04 76 53 97 81 ; courriel : christian.berthier532@orange.fr



Sur la ligne de départ de l'édition 2009

Les Charpichons

Réaliser un rêve d'enfant



Notre association a organisé, pour la 8^e année consécutive, son traditionnel Salon des vins et de la gastronomie qui s'est déroulé les 21 et 22 novembre dernier à Veurey-Voroize.

Comme vous le savez, une partie des bénéfices est reversée à une association qui soutient les enfants malades. En 2009, c'est l'association

Rêves qui a été choisie et grâce aux efforts de tous, un enfant, Corentin, va pouvoir réaliser «son» rêve : rencontrer l'équipe de France de Rugby ! En effet, nous avons pu financer la totalité de cette rencontre en versant la somme de 500 € à cette association. Nous souhaitons vraiment vous associer à cette généreuse démarche car c'est grâce au public qui est venu nombreux au salon que l'essai a pu être transformé. Le 8 avril, la remise du chèque a été officiellement organisée à Noyarey, concrétisant ce beau projet de l'association Rêves. Encore merci à tous ! ■

Hommage

à Richard Bernard-Guelle



*Avec tant d'émotion,
tant de recueillement,
Dans la paix, le soutien
et l'accompagnement,
Il vient de nous quitter.
Il est parti ailleurs
Et pour l'éternité. Prier, du fond du cœur,
Unis, nous rend plus forts, surtout devant la mort.*

Le 6 février dernier, une foule nombreuse s'est recueillie, rassemblée en l'église Saint-Paul de Noyarey, beaucoup trop petite, pour témoigner un dernier hommage à un jeune homme emporté par la maladie. Toutes les générations confondues ont apporté à la famille, par leur présence, le soutien et le réconfort si précieux en ces moments-là. Les mots exprimés si difficilement à la hauteur du ressenti.

Dans cette situation extrême, l'amour se manifeste par le regard, le sourire, la poignée de mains échangés. A Dieu et au temps de soigner les cicatrices et les blessures de l'âme.

Anne-Marie Guy



Sou des écoles

La saison de ski est terminée !

Quel bonheur de skier à Villard entre copains et copines ! Bravo à Alexandre, Amélie, Ana, Arthur, Benoît, Caroline, Claire, Clara, Chloé, Corentin, Corentin, Ema, Emilie, Emma, Erine, Eva, Fabien, Fabien, Ingrid, James, Jennifer, Joséphine, Jules, Jules, Junior, Kylian, Laetitia, Lana, Laura, Lea, Lea, Leo, Lisa, Lisa, Loris, Loris, Lou, Louis, Lucas, Lucas, Manon, Manon, Mathieu, Matis, Michael, Mylene, Nicolas, Pierre, Rémi, Romain, Romain, Romeo,

Theo, Thibault, Thibault, Thomas, Tiphaine, Tristan, Victor, Vincent, Vincent, Yanis, Yannic, Yohan... et merci à Aristide et aux parents et grands-parents accompagnateurs ! C'est à nouveau un sans-faute cette année ! Avec du froid et de la bonne neige pour le début de saison et des températures printanières pour la dernière séance du 24 mars. La remise des étoiles et autres flèches, flocons ou nounours s'est déroulée en fin d'après-midi avec des enfants qui avaient autant d'étoiles sur les insignes que dans les yeux... Le Sou est une formidable association portée par une équipe de parents volontaires, supportée par la municipalité, qui reste ouverte à toutes les idées et les bonnes volontés. ■

Maternelles artistes en herbe



Samedi 27 mars à 10h30, bravant la pluie, tous les parents sont venus admirer la magnifique exposition d'arts plastiques sur le thème de «L'eau dans tous ses états» réalisée par les élèves avec l'artiste peintre Joëlle Vulliez-Matringe. Installée à Thonon, cette jeune femme intervient en milieu scolaire pour sensibiliser les enfants à l'art dès leur plus jeune âge. Ainsi, au cours de quatre sessions, les bambins des classes de petite, moyenne et grande sections ont exploré les matières et les outils en rapport avec l'eau. Ils ont découvert qu'il était possible de peindre

avec autre chose qu'un pinceau : un tuyau par exemple, une pipette, une éponge... mais aussi de l'encre ou un sachet de thé ! «L'objectif était de permettre à chacun de toucher, observer, écouter, réfléchir aux gestes, coller, découper et expérimenter pour transformer les objets du quotidien en œuvre d'art...» explique Joëlle. Ainsi, les bouteilles en plastique, remplies de messages secrets ont été compressées et montées en totem, l'arrosoir, le seau, la pelle et les coquillages recouverts de papier de soie pour former une sculpture... Une démarche artistique originale qui a également permis aux élèves

de découvrir des artistes contemporains comme César et ses fameuses compressions, Gaston Chaissac et l'art de la récup'... Les parents ont été impressionnés par la qualité des travaux réalisés par leurs enfants, sous la conduite des enseignantes de l'école. Après un accueil en chanson et une visite commentée par les artistes en herbe, tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié. Financé par les P'tits Noces, le Sou des écoles et la mairie de Noyarey, ce projet pédagogique répond parfaitement à la volonté de l'Education Nationale de développer la place de la culture et de l'art au sein du système éducatif. ■

La Maison des P'Tits Bouts

Conforter un riche partenariat

Pour 2010 la structure désire poursuivre les relations engagées avec les différentes associations de Veurey. Avec l'association «Culture et loisirs», où le groupe «Patchwork» a réalisé «un tapis comptines» pour illustrer nos histoires ; et l'atelier «Arts plastiques» qui a collaboré à la réalisation des invitations pour l'exposition «Le jeu et les histoires». A l'école maternelle de Veurey où plusieurs rencontres ont été organisées au cours de l'année pour les enfants de 2 à 3 ans. Avec les Petits Malins, pour répondre à la demande du groupe maternelle, plusieurs rencontres ont été organisées dans leurs locaux ou à la crèche autour de différentes activités : carnaval, lien avec la fête petite enfance organisée par le CEPEI, la chasse aux œufs pour Pâques et la galette des rois. Avec la médiathèque enfin... où nous lançons un appel aux volontaires : les P'tits bouts adorent les histoires racontées à la médiathèque. Après des séances à la crèche où Béatrice se déplace avec les livres, ce sont les enfants qui descendent à la médiathèque. Les personnes volontaires pour assurer des séances (même une seule) sont les bienvenues ! Les séances auront lieu de fin avril à fin juin. Avis aux amateurs ! ■

Plus de détails auprès de l'équipe de la crèche (04 76 53 90 07) et de Béatrice à la bibliothèque (04 76 85 54 20).



Amicale Club

Voyage, voyage...



Fêtes, sorties, mercredis récréatifs avec jeux et goûters, concours de belote ou lotos... de nombreux temps forts ont jalonné l'année 2009. Les derniers mois ont été également riches en événements, tels que la fête du club en septembre dernier et lors des noces d'or d'Alain et Jackie Pohnu qui ont renouvelé leur serment de fidélité lors d'une cérémonie très émouvante. En décembre, le club a

participé au Téléthon avec l'organisation d'un concours de belote et de scrabble. Le concours de belote organisé au profit des sinistrés d'Haïti sous l'égide de Pompiers sans frontières a rapporté la somme de 400 €. La traditionnelle fête de Noël a clôturé l'année avec de nombreux adhérents. 2010 a bien sûr débuté avec la fête des rois et sa dégustation de brioches. L'occasion de dévoiler le programme annuel, riche en nouveautés, avec le voyage d'une semaine en Turquie au mois de mai. Les nombreux projets ont été présentés en février, lors de l'assemblée générale. La première «sortie surprise» nous a conduit à Romans pour assister à la préparation et la confection de la fameuse pogne... avant de nous retrouver à table pour déguster un savoureux cochon entier grillé au feu de bois, puis danser. Samedi 13 mars, grande effervescence pour un concours de belote et de scrabble, très réussi, réunissant 50 personnes ; chacun est reparti avec un lot. La prochaine sortie mènera le club dans la Drôme, à Pierrelatte pour visiter le Palais du bonbon et du nougat puis à La ferme aux crocodiles... Encore une belle journée en perspective ! ■

Petits Malins & APJNV

Record battu et succès total

Les Petits Malins et l'APJNV ont organisé leur traditionnel stage de ski surf pendant la première semaine des vacances d'hiver. Soixante «petits malins» et trente jeunes de l'APJNV se sont retrouvés chaque jour pour pratiquer du ski ou du surf. Seize d'entre eux ont participé au stage loisirs encadré par les deux «Laurent» dans diverses stations de la région et ce, de manière autonome, avec deux minibus. Les autres enfants et jeunes, accompagnés de huit adultes, prenaient la direction de Méaudre dans le cadre du stage Ecole du ski français où chacun a pu s'initier aux différentes pratiques. En fin d'après-midi, retour à la salle des fêtes de Veurey-Voroize où un bon chocolat chaud et des goûters, servis par Florence et Marie-Ange, les attendaient. Mis à part la neige qui nous a privés d'une journée le vendredi, tout s'est très bien passé malgré le grand nombre de participants. Le lien entre les Petits Malins et l'APJNV se renforce d'ailleurs toujours dans ces projets communs. A refaire... ■



Echecs

Championnat scolaire départemental

115 jeunes venus de tout le département de l'Isère se sont confrontés lors de ce Championnat scolaire qui s'est déroulé le 27 janvier dernier à la salle polyvalente de Noyarey. Notre club était représenté par Eymeric Dumas et Thomas Bercier pour le Championnat des écoles, et Mickael Bercier et Sophie Delaye pour le Championnat des collèges qui se sont vaillamment défendus. Eymeric Dumas qui n'a que 5 ans et qui ne joue aux échecs que depuis mai 2009 est arrivé 4^e au Championnat des écoles. Encore bravo à nos quatre jeunes !

Rappel : le club est ouvert à la salle des associations de Saint Jean le mercredi de 16h à 20h et les 1^{er}, 3^e, et 5^e samedis de chaque mois.

Classement des établissements : 1-Ecole Saint Pierre du Rondeau (Grenoble). 2-Collège du Grésivaudan (Saint Ismier). 3-Lycée du Grésivaudan (Meylan)

Classement des écoles : 1-ChicheThibaut (St Ismier-Clos Marchand). 2-Macia Laurent (St Pierre du Rondeau- Grenoble) 3-Lavault Samuel – (Saint-Egrève – Barnave) 4-Dumas Eymeric (Noyarey) ;

Classement des collèges : 1-Gelas Christophe (Bayard-Grenoble) 2-Mirone Jules (Grenoble International) 3-Bandet Raphaël (Charles Munch-Grenoble) 4-Glasser Timon (Grenoble International) ;

Classement des Lycées : 1-Meley Hector (Grésivaudan Meylan) 2-Valay Maxime (Grésivaudan Meylan) 3-Mas Maxime (Grésivaudan-Meylan) 4-Bzy Cédric (Marie Curie-Echiroles).

La Truite du Ruisset

Cartes de pêche

L'AAPPMA Veurey-Noyarey, association agréée de pêche, protection du milieu aquatique, vous informe que les permis de pêche pour la saison 2010 sont disponibles chez ses différents revendeurs. A Noyarey : Restaurant La clé des champs, place Victor Jat ; Epicerie Portier, place Victor Jat ; à Veurey-Voroize : Restaurant Allibe, rue Rive ; M. Eric Bret-Drevon, 9, lotissement les Cordées

Samedi 5 juin : Journée réservée aux enfants. Les jeunes des deux communes sont invités à une journée découverte de la pêche : initiation, lâcher de truites ; de nombreux lots sont à gagner. Rendez-vous à l'étang des Perrières à Veurey à partir de 13h30.

Contact : Laurent Ubau, 50, chemin Hébert, 38360 Noyarey



infos pratiques

ACCUEIL MAIRIE

04 76 53 82 01

E-mail : accueil@mairie-noyarey.com

Site internet : www.mairie-noyarey.com

Horaires d'ouverture:

Lundi, mardi, jeudi : 8h/12h - 15h30/17h30

Mercredi : 13h30/17h30

Vendredi : 8h/12h - 13h30/16h30

Samedi : 8h30/10h30

SÉCURITÉ - URGENCES

Mairie astreinte :	04 76 53 92 59
Police municipale :	06 08 54 59 93
Services techniques :	04 76 53 84 53
	et 06 80 14 89 55
Gendarmerie de Sassenage :	04 76 27 42 17
Pompiers :	18
SAMU :	15
Centre anti poison :	04 72 11 69 11
Service de l'eau / La Sergadi :	04 76 33 57 35
Dépannage gaz :	04 76 49 50 51
Électricité :	08 10 33 33 38

SERVICES PUBLICS

Assistante sociale :	04 76 26 36 18
École maternelle :	04 76 53 93 82
École élémentaire :	04 76 53 95 71
Cantine :	04 76 53 87 10
Réservation cantine :	04 76 53 73 74
CCAS :	04 76 53 82 01
Bibliothèque :	04 76 53 91 17
La Poste :	04 76 53 95 40
La garderie des P'tits Bouts :	04 76 53 90 07
Les Petits Malins :	04 76 53 83 62
Le service jeunesse - APJNV :	04 76 53 73 74
	et 06 85 05 11 03
Transport à la demande SEMITAG :	04 76 20 66 33

Déchèterie intercommunale 04 76 26 35 67
de Sassenage - Noyarey
Ouverte toute l'année du mardi au samedi
de 9h à 12h et de 14h30 à 18h.

Permanences juridiques

Elles se déroulent en mairie sur rendez-vous,
contactez l'accueil au 04 76 53 82 01.

Permanences de l'architecte conseil

Gratuit, sur rendez-vous en mairie.

ESPACE SANTÉ

Orthophoniste, M ^{me} Le Gal-Redon :	04 76 50 60 29
Orthophoniste, M ^{me} Beck :	04 76 50 60 29
Kinésithérapeute, M. Lejeune :	04 76 50 68 32
Infirmière, M ^{me} Faure :	04 76 53 81 26
Ambulance Belledonne :	04 76 53 52 07
Taxi :	04 76 53 94 37
	et 06 79 30 36 98
EHPAD Résidence Les Vergers :	04 76 86 96 60
Cabinet dentaire :	04 76 53 92 36
Pharmacie :	04 76 53 91 15
S.O.S. Amitié :	04 76 87 22 22
S.O.S. Familial :	04 76 87 60 93

AUTRES

Correspondants du Dauphiné Libéré

Sophie Dupisson :	06 10 17 44 26
Stéphanie Grondeau :	06 14 68 20 20

PERMIS DE CONSTRUIRE

Claude AUMERCIER
Route des Rivoires, Ezy
PC 10 2 0001
Maison individuelle
Déposé le 16/02/10
En cours d'instruction

Dominique LACHENAL
Chemin du Souillet, Ezy
PC 10 2 0002
Maison secondaire
Déposé le 11/03/10
En cours d'instruction

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Daniel JACQUIN
265 rue abbé Cuchet
DP 09 2 0061
Abri moto
Déposé le 19/10/09
Complété le 29/12/09
Accordé le 16/01/10

Denis ROUX
270 rue du Maupas
DP 09 2 0068
Terrasse
Déposé le 17/12/09
Accordé le 16/01/10

Marc BERNARD-GUELLE
166 rue de l'Église
DP 09 2 0069
Panneaux solaires
Déposé le 31/12/09
Accordé le 16/01/10

Christophe BRATSCHY
336 rue Léon Porte
DP 10 2 0001
modification de façades
Déposé le 03/02/10
Accordé le 01/03/10

Roland ROCCA
5 les jardins de Noyarey
DP 10 2 0002
panneaux solaires
Déposé le 04/02/10
Accordé le 01/03/10

Consorts CAPELLI
233 chemin du Diday
DP 10 2 0003
Division parcellaire
Déposé le 05/02/10
Accordé le 01/03/10

Alain BRUEIL
116 rue du Maupas
DP 10 2 0004
Panneaux solaires
Déposé le 11/02/10
Accordé le 01/03/10

Jean-Paul REPELLIN-PEILLON
Trucherelle
DP 10 2 0005
Réfection de toiture
Déposé le 01/03/10
Accordé le 19/03/10

Consorts CAPELLI
233 chemin du Diday
DP 10 2 0006
Division parcellaire et
transformation d'une
grange en habitation
Déposé le 08/03/10
Accordé le 19/03/10

Franck LAFRANCESCHINA
134 route de la Vanne
DP 10 2 0007
Auvent
Déposé le 10/03/10
En cours d'instruction

Vincent GERACI
387 chemin du moulin
DP 10 2 0008
Piscine sécurisée
Déposé le 15/03/10
En cours d'instruction

MARIAGES

Anne-Marie Yolande Aurélie Agathe TRUC et Jean-Claude Marcel GUILLAUD-MAGNIN
Le 26 décembre 2009

NAISSANCES

Evelyne Ze Ying LECOQ
21 octobre 2009

Thomas Carmelo Robert GUILLET
24 novembre 2009

Rémy Lucas DINALE
6 janvier 2010

Paul BOULAS
4 mars 2010

DÉCÈS

Richard Olivier BERNARD-GUELLE
8 février 2010

Raymond Victor BLACHE
9 février 2010

Marthe Clémence COLOMB-MURET veuve CODA
15 février 2010

Evelyne Charlotte Alina GEORGET épouse PERRET
19 février 2010

Maria DI FOGGIA
25 février 2010

Henri Louis Clair GIRAUD
1^{er} mars 2010

Médiation

Depuis le 1^{er} mars, un médiateur est à votre disposition pour résoudre les conflits que vous pouvez rencontrer dans la vie quotidienne : conflits conjugaux pendant un divorce, ou familiaux dans le cadre d'une succession, les problèmes de voisinage, les différends professionnels... Pour rencontrer ce professionnel qui reçoit en mairie les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, vous devez prendre rendez-vous auprès des services de la mairie : 04 76 53 82 01.

Avis de recherche

... A tous ceux qui ont fréquenté l'ancienne école du village ! La commission patrimoine recherche des photos de classe (les originaux seront scannés et restitués), si possible légendées (année, nom de l'enseignant, indications de quelques noms...) dans le but de reconstituer l'histoire de l'école, de ses instituteurs et institutrices, et celle des écoliers.

Contact : mairie de Noyarey 04 76 53 82 01.



l'agenda des manifestations

25 AVRIL

> **Floréart.** Le 14^e Marché aux fleurs et aux peintres de Noyarey se tiendra comme tous les ans Place Victor Jat. L'atelier des Parparots exposera les œuvres réalisées par les artistes de l'association. Au programme également des animations sur les pratiques respectueuses de l'environnement.

13 MAI

> **8^e Open international d'échecs** Tournoi principal et tournoi jeunes, pour les moins de 16 ans. Sept rondes de 20 minutes par joueur. Ce tournoi est ouvert à tous et toutes ; il se déroulera à l'espace Charles de Gaulle à partir de 9h15. Contact Nicolas Marjanovic au 04 76 53 91 08 ou 06 83 35 50 40.

28 MAI

> **Soirée dégustation** organisée par l'association Les Charpichons à 19h30 au restaurant la Clé des Champs. Thème de la soirée, «Accord mets et vins» : sept vins seront servis pendant le repas (entrées, plat et dessert) animé par Hervé Pasquet, sommelier-conseil. Tarif : 50 € par pers.. Réservation avant le 21 mai auprès d'Hervé Bernard-Guelle au 06 75 47 31 14.

28-30 MAI

> **Fête du jumelage.** Noyarey reçoit Merone. La commission municipale prépare le programme du week-end qui sera bouclé d'ici la fin du mois.

6 JUIN

> **Vide-grenier.** Après le grand succès remporté en 2009, le Comité des fêtes organise son 4^e vide-grenier qui se tiendra route de la Vanne et sur le parking du groupe scolaire de 9h à 17h. Renseignements et inscriptions auprès d'Annie Henry au 04 76 53 84 45 ou 06 30 48 82 36 ; courriel : anniehenry@free.fr

20 JUIN

> **Fête de la musique** à partir de 14h30 Place Victor Jat, avec le groupe Ezy Top*, le fameux groupe nucerétain issu des Hauts de Noyarey. Fabien Audouard à la batterie, Bernard Navarro et Lucas Alluis à la guitare, Fabrice Grondeau à la basse et la chanteuse Justine Lefebvre, le quintet revisite avec enthousiasme le rock des années 80 et 90, «d'Hotel California» aux succès de Téléphone... Tous les tubes que l'on aime ! Les personnes qui souhaitent participer à l'opération organisée par le Comité des fêtes doivent s'inscrire auprès d'Annie Henry (voir coordonnées ci-dessus).

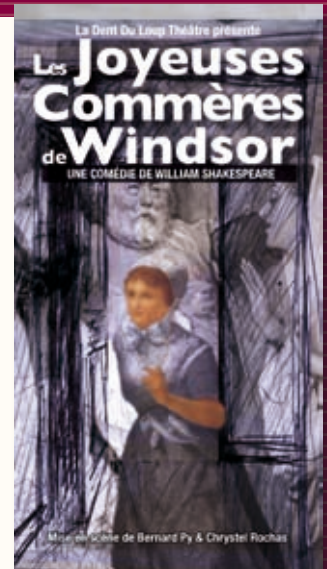
* Si vous avez envie de les applaudir avant le 20 juin, vous pourrez les voir fin avril à Voiron et fin mai à Noyarey puisqu'ils se produiront pendant la fête du jumelage.

l'événement

La Dent du Loup Théâtre monte un Shakespeare !

La Dent du Loup Théâtre, la toute nouvelle association créée par Martine Hairabédian, est heureuse de présenter aux Nuccérétains, sa première création, «Les joyeuses commères de Windsor».

Il s'agit d'une comédie, une farce villageoise exactement, de William Shakespeare, servie par dix-neuf comédiens amateurs. Les répétitions vont bon train, salle des Mélézes à Saint-Jean, les décors et costumes sont presque terminés... Tout le monde s'active encore à quelques jours des deux représentations, programmées les 30 avril et 1^{er} mai à l'Espace Charles-de-Gaulle. «Tel a failli être pris qui croyait prendre»... L'esprit de l'adage populaire résume parfaitement bien le propos de cette comédie de mœurs, l'une des plus légères et les plus originales que nous ait livrées l'éminent dramaturge anglais en 1602, répondant à une commande de la Reine Elizabeth 1^{ère}. L'histoire est aussi truculente que les personnages. Sir John Falstaff, gros bonhomme jouisseur, rusé et sans scrupule, décide de courtiser deux femmes mariées, Dame Page et Dame Ford, bourgeoises de Windsor. Son but n'étant pas seulement d'assouvir ses appétits sexuels mais de leur soutirer aussi de l'argent. Falstaff pousse le cynisme jusqu'à envoyer la même lettre d'amour aux deux épouses... Pour son malheur, car elles n'auront de cesse, après avoir découvert la supercherie, de punir le goujat, en usant de stratagèmes aussi pervers que leur victime désignée, tout en testant la confiance de leurs maris respectifs. L'occasion de toute une série de guet-apens. Berné, rossé, humilié, Falstaff sera entraîné dans une farandole de rebondissements burlesques parmi la foule de maris jaloux, de benêts soupirants, de docteurs revêches, de maquerelles intrigantes et autre curé gourmand,



héros de cette farce pittoresque. La mise en scène de Chrystel Rochas et Bernard Py, a d'abord été conçue pour rendre cette pièce accessible à tous, petits et grands. Loin des préjugés qui entourent le théâtre shakespearien, Les joyeuses commères de Windsor est une pièce légère, irrésistiblement drôle, pleine de surprises et particulièrement rythmée, grâce aux personnages burlesques qui la composent, mais aussi à la musique qui l'accompagne, inspirée des films de Fellini. L'association espère que les Nuccérétains seront nombreux à venir découvrir ce premier projet de l'association qui envisage de prendre un bel envol à la rentrée prochaine, avec notamment, le lancement d'ateliers théâtre pour les enfants et les adultes. ■

Vendredi 30 avril et samedi 1^{er} mai
Espace Charles-de-Gaulle à 20h30
Tarifs : adultes 10 €, réduit (étudiants, chômeurs, scolaires) 7 €, gratuit en dessous de 10 ans.
Réservations conseillées :
06 77 18 00 75.

